

Tunis, le 16 Janvier 2026

Objet: Information sur la disponibilité des immunosuppresseurs sur le marché national

Dans le cadre de sa mission de veille permanente sur la disponibilité des médicaments sur le marché national, l'Agence Nationale du Médicament et des Produits de Santé (ANMPS) informe les professionnels de santé de la situation d'approvisionnement relative à la spécialité immuno-suppressive Sandimmun Neoral® (DCI : ciclosporine), capsules molles dosées à 25 mg et 50 mg.

L'ANMPS porte à la connaissance des professionnels de santé que des difficultés d'approvisionnement ont été enregistrées pour ces dosages sur le marché national.

À cet effet, et afin d'assurer la continuité de la prise en charge thérapeutique des patients, l'ANMPS rappelle la disponibilité d'autres spécialités immuno-suppressives disposant d'une autorisation de mise sur le marché tunisien, notamment :

- Les spécialités pharmaceutiques à base de tacrolimus, disponibles aux dosages 0,5 mg, 1 mg et 5 mg gélules ;
- Les spécialités pharmaceutiques à base de ciclosporine, solution buvable dosée à 100 mg/ml.

Il est précisé que le choix de l'alternative thérapeutique ainsi que l'adaptation posologique relèvent de l'appréciation clinique du médecin prescripteur, conformément aux recommandations thérapeutiques en vigueur.

L'ANMPS réaffirme l'engagement à assurer la disponibilité des médicaments essentiels et à garantir une prise en charge des patients.

